

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE LUNDI 4 MAI 2009, À 20H00, AU  
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, 85 RUE OXFORD À  
OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

---

À cette séance tenue conformément à la *Loi sur les cités et villes*, sont présents mesdames les conseillères Marilyn Michel et France P. Labrecque ainsi que messieurs les conseillers Gérard Boutin, Claude Bérubé, Denis Parent et André Morisset, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Gérard Schafroth.

Sont également présents le directeur général par intérim monsieur Daniel Desnoyers et la greffière M<sup>e</sup> Julie Waite.

---

#### Constatation de la régularité de la séance

##### Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie que la présente séance extraordinaire peut être régulièrement tenue, tous les membres du conseil étant présents et ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation, le tout conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### Ouverture de la séance extraordinaire

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Gérard Schafroth déclare ouverte la présente séance extraordinaire à 20h50.

#### Ordre du jour

Les membres du conseil, étant tous présents, conviennent à l'unanimité de l'ordre du jour ci-après :

1. Constitution d'un comité pour l'élaboration d'un *Plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza*
2. Période de question
3. Levée de la séance

RÉSOLUTION  
2009-05-151

#### Constitution d'un comité pour l'élaboration du *Plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza*

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire se doter d'un *Plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza*;

**CONSIDÉRANT** que pour ce faire, le Conseil veut former un comité responsable de l'élaboration du Plan;

**CONSIDÉRANT** que ledit comité sera et est formé de monsieur le maire ou son représentant, messieurs Daniel Desnoyers, Alain Gilbert, Richard Stringer et madame Jenifer Brault.

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère Marilyn Michel, appuyée par monsieur le conseiller André Morisset :

**QUE** le conseil municipal forme un comité avec les gens mentionnés précédemment afin d'élaborer un *Plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza*.

**Période de questions**

Aucune question n'a été posée pendant la période réservée aux questions.

**RÉSOLUTION  
2009-05-152**

**Levée de la séance**

**CONSIDÉRANT** que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**, tel que proposé par madame la conseillère France P. Labrecque, appuyée par monsieur le conseiller Denis Parent :

**QUE** la présente séance extraordinaire soit déclarée levée à 20h52.